



	3/6ans	6/13ans	11/17ans
Accueil périscolaire « garderie »	✓	✓	✗
Accueil loisirs mercredi	✓	✓	✗
Petites vacances	✓	✓	✓*
Grandes vacances	✓	✓	✓

* : Apres ados de 13H30 à 17H00

Un **Accueil Collectif de Mineurs** est une structure accueillant des mineurs durant le temps de leurs vacances ou de leurs loisirs. Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans à condition qu'ils soient scolarisés.

Les **ACM** font l'objet d'une déclaration auprès du service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports (SDJES). Ces services sont responsables du contrôle des ACM en ce qui concerne leur mise en place et le respect de la réglementation en vigueur.

La **CAF** et la **MSA** participent activement au financement des ACM.

Lieux d'accueil :

Ecole maternelle
Rue SAINT
EXUPERY
Tél : 06.01.41.97.58



Accueil Périscolaire
Rue des cornouillers
Tél : 06.18.85.22.55

Ecole Jacques Prévert
59 rue Jacques Prévert
Tél : 06.16.69.48.47



Jeux d'enfants



C'est pour vous Espace jeunes



Mise à la disposition par la ville de Chauray, cette salle accueille des jeunes qui ont la possibilité de se retrouver pour discuter, échanger, pratiquer des activités (futsal, baby-foot, billard...) ou participer à des sorties (parc d'animation, paintball, karting...)

L'animation et la surveillance de l'Espace Jeunes sont assurées par les éducateurs et animateurs de la ville, dans le cadre des ALSH des petites et grandes vacances et des mercredis en semaine scolaire

Edito :

C'est parce que nous souhaitons offrir les meilleurs services à nos enfants qu'années après années nous investissons sur la jeunesse. Notre ambition est de valoriser les temps libres de nos enfants grâce à des loisirs éducatifs accessibles à tous et de qualité.

Encadrés par des professionnels diplômés, les enfants peuvent expérimenter de nouvelles pratiques culturelles et sportives, apprendre à trouver leur place au sein d'un groupe, faire leur apprentissage de citoyen. C'est souvent pour eux une première étape avant de s'engager au sein de nos structures associatives.

Les moyens dégagés par la municipalité dans un cadre budgétaire contraint témoignent de l'importance accordée à nos enfants, à leur épanouissement. Notre mission est d'y travailler à vos côtés. Vous le savez, l'avenir de notre cité sera garanti par la place que nous accorderons à nos enfants et à leur expression.



Claude BOISSON

A Chauray, la prise de conscience de l'importance de l'éducation n'est pas nouvelle. Pour l'ensemble des acteurs, elle constitue la base de l'intégration sociale des enfants et des jeunes.

Depuis de nombreuses années, la ville de Chauray est engagée dans l'action éducative en partenariat avec l'Education Nationale, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports, la CAF, la MSA, les écoles, les parents, les associations et d'autres collectivités territoriales ou établissements publics.

Les accueils collectifs de mineur organisés par la ville de CHAURAY, sont des lieux et des temps de loisirs à caractère éducatif. Ils contribuent au bien-être et au développement de l'enfant.

La prise en compte de la cohérence éducative et pédagogique entre les différents temps de vie de l'enfant, nous amène à proposer des activités cohérentes et de qualité, ce qui évite également de tomber dans de la surconsommation de prestation.

Le respect de l'environnement et la santé public sont également des éléments qui sont pris en considération dans les projets d'animation.



Richard BONNENFANT, responsable du service

« Ce service créé en 1998, emploie 1 éducateur sportif, 1 animateur territorial et 6 agents d'animation. Sa mission principale est l'animation et l'organisation des loisirs sportifs, artistiques et culturels sur les temps libres des enfants et des jeunes.

L'essentiel est que les jeunes prennent du plaisir dans les différentes pratiques qu'ils ont choisies et qu'ils en gardent un bon souvenir et une bonne image. Cela leur donnera peut-être envie de continuer d'apprendre, de donner et d'exprimer des émotions en harmonie avec les autres. Pour répondre au mieux aux besoins des enfants et aux attentes des parents, nous avons mis en place 4 pôles. »

Pôle administratif



Votre enfant (scolarisé en maternelle) va vivre des moments ludiques et s'amuser (avec des camarades) tout en pratiquant des activités variées et adaptées.

Dans un environnement connu, sécurisé et chaleureux, l'enfant peut évoluer en toute confiance, à son rythme, pour imaginer, créer, agir et explorer : une joyeuse manière de se socialiser et de s'intégrer à la vie de la commune.

Avec les enfants de cet âge, l'équipe d'animation est particulièrement sensible à la communication ou à la relation quotidienne avec les parents.

Il a pour mission de vous accueillir, de vous informer et de vous apporter les réponses ou conseils à vos interrogations plus personnelles.

Engagé dans une démarche qualité, ce pôle œuvre pour un accueil courtois, convivial et confidentiel, avec la meilleure écoute et disponibilité possible à l'égard de tous.

Chaque enfant selon ses spécificités, doit devenir citoyen à part entière, engagé, acteur critique de son développement et du monde dans lequel il évolue.

Pôle 3/6 ans

Il accueille les enfants de l'élémentaire et du collège. Les directeurs avec son équipe d'encadrants, mettent en place des projets d'animation, établissent les règles de vie en groupe, organisent avec et pour les enfants des activités variées et ludiques. C'est donc dans cette ambiance festive, respectueuse, créatrice ou bien encore d'expérimentation que les enfants vont acquérir une solide autonomie, une grande confiance en eux et des compétences telles que : l'entraide, la coopération, le respect de l'autre. En lien avec les projets d'école, les activités périscolaires et extrascolaires sont un formidable vecteur d'intégration sociale et d'épanouissement pour l'enfant, elles participent au plaisir d'apprendre et prône le vivre ensemble.

Pôle 7/13 ans



Il permet aux jeunes de profiter de leur temps libre, de communiquer, choisir leurs loisirs et de les partager ou de les vivre avec les autres. Prendre des initiatives, être autonome, avoir des responsabilités, des attitudes de respect, de dépassement et contrôle de soi : autant de fondamentaux que les adolescents vont trouver au sein de nos accueils (séjours sportifs ou culturels, après ado, stage de découverte ou d'initiation, ...)

Pôle 11/17 ans

L'équipe de direction et d'animation à votre service



Sandrine BERDOLET
Adjointe aux affaires
Scolaires/périscolaires



Daniel GUIGNARD
Adjoint à la jeunesse et
activités extrascolaires



Richard BONNENFANT
Resp. du service enfance
jeunesse



Christophe ROUSSEAU
Resp. du pôle
administratif



Dominique PROUTEAU
Resp. du pôle 6/12 ans



Frédéric GRIGNON
Resp. du pôle 3/6 ans



Virginie TAVEAU
Directrice
garderie/ALSH



Kévin OUSSAGHIRI
Directeur garderie/ALSH



Laurie BUISSONNEAUD
Directrice garderie/ALSH



Morgane BILLAUD
Directrice/Animatrice



Cathy FOUCHIER
Animatrice



Maguy RENOUX
Animatrice



Yves BRUJAN
Animateur



Arthur FOUQUET
Animateur



ANIMATEUR : « un métier »

L'animateur accueille et encadre les enfants et les adolescents qui participent aux Accueil de Loisirs ou aux camps organisés par la ville sur les temps péri et extrascolaires. Il conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif territorial. Il organise et adapte la séance d'animation selon le déroulement de la journée. Il prépare l'espace (salle, matériel) d'animation et guide les participants tout au long de la séance. Il surveille le bon déroulement de l'activité et veille au respect des consignes de jeux, des règles de vie sociales. L'animateur est également présent pour accompagner et orienter les enfants et écouter ou informer les parents. Cet emploi est accessible avec le BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animation), le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du sports).



Amandine, animatrice sur les ALSH



Coup de cœur



Une semaine de pur bonheur

L'été, grâce aux séjours et mini-camps, vous vivrez pendant une semaine au rythme de la convivialité et de la bonne humeur. Partager la vie en collectivité au quotidien et participer aux tâches de tous les jours vous permettra de développer votre autonomie et votre responsabilité tout en favorisant votre ouverture d'esprit. Dans un environnement inhabituel, vous pourrez pratiquer des activités faisant appel à l'effort, la prise de risque et au contrôle de soi. C'est la tête pleine de bons souvenirs et avec l'envie d'y retourner que vous en reviendrez.